

40	24/08/2011	BE 0897.436.971	36	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	11441.00232	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **OPERATEUR DE RESEAUX D'ENERGIES**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Avenue Jean Monnet N°: 2 Boîte:

Code postal: 1348 Commune: Louvain-la-Neuve

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0897.436.971

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 22-04-2008

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 30-06-2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2010 au 31-12-2010

Exercice précédent du 01-01-2009 au 31-12-2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.3, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.5.2, C 5.8, C 5.16, C 5.17.1, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

GRIFNEE Fernand

rue de Hamoir 5
4590 Ouffet
BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2008

Administrateur

HUGE Jacques

route Gouvernementale 200
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 01-10-2008

Administrateur délégué

BECQUAERT Alfred

Dennenlaan 40

9120 Beveren-Waas BELGIQUE		
Début de mandat: 01-10-2008	Fin de mandat: 24-06-2010	Administrateur
HANSEN Jean-Pierre		
route Gouvernementale 140 1950 Kraainem BELGIQUE		
Début de mandat: 01-10-2008		Administrateur
BARTH Denis		
rue de la Chapelle 26 4720 La Calamine BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
BOMBLED Christophe		
rue de la Gare 3 5630 Cerfontaine BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
BURNOTTE Daniel		
rue Petite Coyarde 37 1367 Ramillies BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
COLLARD Fabian		
rue Sockeu 9 4520 Wanze BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
DEBOIS Marc		
Drève des Alliés 86 6530 Thuin BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
DESAMA Claude		
rue de l'Union 16/3 4800 Verviers BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
DISTER Christophe		
rue du Rouge Cloître 13 1310 La Hulpe BELGIQUE		
Début de mandat: 06-02-2009		Administrateur
FICHEROULLE Paul		

<p>rue de Loverval 80 6010 Charleroi BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>LIBIEZ Philippe</p>		Administrateur
<p>rue Vital Culot 39 7000 Mons BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>MARECHAL Raymond</p>		Administrateur
<p>Allée Cortil Lava 1 4190 Ferrières BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>MARIQUE Sylvie</p>		Administrateur
<p>rue du Ruisseau 19 5081 Saint-Denis-Bovesse BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>PETIT Guy</p>	Fin de mandat: 15-06-2010	Administrateur
<p>Luzery 87 6600 Bastogne BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>RIGAUX Luc</p>		Administrateur
<p>rue du Quesnoy 36A 7604 Braffe BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>SIEUX Marc</p>		Administrateur
<p>rue de Menin 323 7700 Mouscron BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>VEREECKE Anne</p>		Administrateur
<p>rue d'Harscamp 22 5000 Namur BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 06-02-2009</p> <p>VANBEVER Philippe</p>		Administrateur
<p>Leeuweriken 5 3080 Tervuren BELGIQUE</p> <p>Début de mandat: 24-06-2010</p>		Administrateur

DEGUELDRE Renaud

remy Himmer 23
5500 Dinant
BELGIQUE

Début de mandat: 19-10-2010

Administrateur

KNAEPEN Philippe

chaussée de Nivelles 603
6238 Luttre
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2010

Administrateur

SERCKX Alain SPRL (604)

Réviseur d'entreprises
rue Ernest Salu 91
1020 Laeken
BELGIQUE

Début de mandat: 18-04-2008

Commissaire

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	5.596.911	1.806.789
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	5.596.911	1.806.789
Entreprises liées	5.14	280/1	28.410	28.410
Participations		280	28.410	28.410
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	3.418.289	1.318.289
Participations		282	1.318.289	1.318.289
Créances		283	2.100.000	
Autres immobilisations financières		284/8	2.150.213	460.091
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.150.213	460.091
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	183.161.719	253.923.470
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	21.751.881	21.123.451
Stocks		30/36	21.751.881	21.123.451
Approvisionnements		30/31	21.751.881	21.123.451
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	99.646.980	61.554.431
Créances commerciales		40	36.884.044	26.002.999
Autres créances		41	62.762.937	35.551.432
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	38.152.021	161.635.322
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	38.152.021	161.635.322
Valeurs disponibles		54/58	22.683.436	7.844.592
Comptes de régularisation	5.6	490/1	927.402	1.765.675
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	188.758.630	255.730.259

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>457.560</u>	<u>457.560</u>
Capital	5.7	10	<u>457.560</u>	<u>457.560</u>
Capital souscrit		100	457.560	457.560
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		<u>1.444.654</u>
Provisions pour risques et charges		160/5		<u>1.444.654</u>
Pensions et obligations similaires		160		1.444.654
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>188.301.070</u>	<u>253.828.045</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	<u>181.499.135</u>	<u>246.413.528</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43	18.809.549	
Etablissements de crédit		430/8	18.809.549	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	57.852.700	50.789.637
Fournisseurs		440/4	57.852.700	50.789.637
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	39.472.949	37.010.812
Impôts		450/3	1.045.810	1.349.474
Rémunérations et charges sociales		454/9	38.427.139	35.661.339
Autres dettes		47/48	65.363.937	158.613.079
Comptes de régularisation	5.9	492/3	<u>6.801.935</u>	<u>7.414.516</u>
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>188.758.630</u>	<u>255.730.259</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	522.408.423	487.558.553
Chiffre d'affaires	5.10	70	517.078.928	479.864.795
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	5.329.495	7.693.758
Coût des ventes et des prestations		60/64	518.410.494	482.859.108
Approvisionnements et marchandises		60	75.077.583	67.208.984
Achats		600/8	75.706.013	64.780.065
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-628.430	2.428.919
Services et biens divers		61	216.576.628	206.196.041
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	227.944.538	210.056.666
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-18.470	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	-1.444.654	-740.089
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	274.870	137.506
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	3.997.929	4.699.445
Produits financiers		75	1.637.944	2.217.605
Produits des immobilisations financières		750		1.503.257
Produits des actifs circulants		751	1.637.859	713.651
Autres produits financiers	5.11	752/9	84	697
Charges financières	5.11	65	1.464.192	1.992.116
Charges des dettes		650	1.320.895	1.989.209
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	143.297	2.907
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	4.171.681	4.924.933
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	4.171.681	4.924.933
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	4.171.681	4.924.933
Impôts		670/3	4.518.292	4.924.933

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales

Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)

Prélèvements sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77	346.611	
9904	0	0
789		
689		
9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	28.410
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	28.410	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	28.410	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	1.318.289
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	1.318.289	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>1.318.289</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	2.100.000	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	<u>2.100.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>460.091</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.690.122	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>2.150.213</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
N-ALLO BE 0466.200.311 Société coopérative à responsabilité limitée Chaussée de Louvain 658 1030 Schaerbeek BELGIQUE Ordinaires	4.077	14		31-12-2009	EUR	4.949.331	168.542
I.G.C. BE 0476.108.068 Société anonyme Avenue Alexandre Fleming 1 6220 Fleurus BELGIQUE Ordinaires	510	51		31-12-2009	EUR	50.100	-5.605
INDEXIS BE 0477.884.257 Société coopérative à responsabilité limitée Galerie Ravenstein 4/2 1000 Bruxelles BELGIQUE Ordinaires	964.839	30		31-12-2009	EUR	3.287.439	0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	16.487.706	75.184.852
8681	16.487.706	75.184.852
8682		
52		
8684		
53		86.450.470
8686		86.450.470
8687		
8688		
8689	21.664.315	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Prime de couverture sur stock option
Intérêts à recevoir sur placements
Charges à reporter
Loyers payés d'avance

Exercice
166.131
239.288
41.223
480.759

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 457.560	457.560

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
Actions ordinaires

Codes	Montants	Nombre d'actions
	457.560	2.460
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	2.460

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

IDEG 13,293% 327 parts
I.E.H. 26,097% 642 parts
I.G.H. 23,902% 588 parts
INTEREST 2,846% 70 parts

N°

BE 0897.436.971

C 5.7

INTERLUX 7,805% 192 parts
INTERMOSANE 4,919% 121 parts
SEDILEC 15,528% 382 parts
SIMOGEL 5,610% 138 parts
100,000% 2460 parts

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	1.001.269
450	44.541
9076	
9077	38.427.139

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Provisions liées au personnel
 Commission sur fonds non levés/ligne de crédit

Exercice
6.795.546
6.389

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité Gestionnaire de réseaux		517.078.928	479.864.795
Ventilation par marché géographique Belgique		517.078.928	479.864.795
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	2.374	2.257
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2.306	2.201
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.345.752	3.165.439
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	120.491.595	123.321.195
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	39.400.637	34.667.694
Primes patronales pour assurances extralégales	622	43.209.315	28.449.703
Autres frais de personnel	623	10.117.212	7.743.483
Pensions de retraite et de survie	624	14.725.779	15.874.589
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-1.444.654	-740.089
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113	18.470	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	1.444.654	740.089
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	267.965	137.494
Autres	641/8	6.905	12
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	25	25
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	29,4	21,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	48.190	42.812
Frais pour l'entreprise	617	993.146	856.768

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	84	697
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement		
6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Divers	1.840	2.907
Commission de gestion	107.363	
Commission sur ligne de crédit sur fonds non levés	33.960	

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

Exercice

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	4.518.292
9135	4.473.752
9136	
9137	44.541
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	67.311.987	64.265.049
9146	90.422.217	90.428.671
9147	40.174.295	38.172.545
9148	197.723	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES		
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
Garanties reçues des fournisseurs pour la bonne exécution des travaux : 7.793.062,91€		
LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE		

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	28.410	28.410
Participations	280	28.410	28.410
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	61.486.456	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	61.486.456	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	63.256.773	
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	63.256.773	
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	456.620	
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	1.318.236	
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	3.418.289	1.318.289
Participations	282	1.318.289	1.318.289
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	2.100.000	
Créances	9292	33.692	31.327
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312	33.692	31.327
Dettes	9352	552.480	423.500
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372	552.480	423.500

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	600.038
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.268
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

326

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	2.112	207	2.306 ETP		2.201 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	3.112.009	233.743	3.345.752 T		3.165.439 T
Frais de personnel	102	194.157.803	19.060.957	213.218.759 T		210.056.666 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T		T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	105	2.159	215	2.326
	110	1.978	213	2.144
	111	181	0	181
	112	0	2	1
	113			
	120	1.673	87	1.741
	1200	0	0	0
	1201	1.375	84	1.442
	1202	105	3	106
	1203	193	0	193
	121	486	128	585
	1210	0	0	0
	1211	407	101	483
	1212	31	12	41
	1213	48	15	61
	130	198	10	206
	134	1.961	205	2.120
	132			
	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	29,4	
151	48.190	
152	993.146	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	268	2	269
210	127	2	128
211	141	0	141
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	143	10	150,8
310	94	9	101
311	49	1	49,8
312			
313			
340	42	4	45
341	15	0	15
342	20	1	20,9
343	66	5	69,9
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1.451	5811	525
5802	79.022	5812	20.235
5803	14.978.182	5813	3.994.374
58031	14.978.182	58131	3.994.374
58032		58132	
58033		58133	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

Frais d'établissement : Néant

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont reprises à leur valeur d'acquisition diminuée de la partie non appelée.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Créances à plus d'un an :

Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable.

Stocks :

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

Créances à un an au plus :

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur estimée à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Placements de trésorerie :

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, ils sont évalués à la plus basse des valeurs suivantes : prix d'achat ou valeur d'apport ou la valeur boursière en fin d'exercice.

Valeurs disponibles :

Les règles d'évaluation des valeurs disponibles sont les mêmes que celles des créances à un an au plus.

Comptes de régularisation d'actif :

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont inscrites dans les comptes de régularisation sur base d'une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont comptabilisés pour le montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

PASSIF

Réserves immunisées :

Sont classés sous cette rubrique, les plus-values et les bénéfices dont l'immunisation est subordonnée à leur maintien dans le patrimoine de l'entreprise.

Provisions et impôts différés :

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus :

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif :

Les charges ou la fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont inscrites dans les comptes de régularisation pour le montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont également comptabilisés pour le montant qui doit être considéré comme un produit pour l'exercice ultérieur.

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant son second exercice social, et soumettons à votre approbation le bilan, le compte de résultats au 31 décembre 2010 et les annexes.

Il est à noter qu'il s'agit du premier exercice d'ORES portant sur 12 mois et au cours duquel aucun apport de branche ou acquisition n'a été observé.

1° Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes

Eléments du bilan au 31/12/2010

ACTIF

Les immobilisations financières d'un montant de 5.596.911,01 € sont constituées de :

- Un portefeuille titres de 4.077 parts sociales de la S.P.R.L. N-allo pour une valeur de 407.700,00 €.
- Un portefeuille titres de 964.839 parts sociales de la S.C.R.L. Index'is pour une valeur de 910.588,66 €.
- Un portefeuille titres de 510 parts sociales de la S.A. IGC pour une valeur de 28.409,76 €.
- Des garanties locatives (460.090,50 € pour des bâtiments loués sur le site de Loyers et 36.199,00 € pour des bâtiments loués à Louvain-La-Neuve).
- Une avance des associés à Index'is de 2.100.000,00 €.
- Une avance à Telewal de 1.653.623,00 € (dont le remboursement a été confirmé au 30 juin 2013).
- Des cautions diverses pour 5.300,00 €.

Les stocks et commandes en cours s'élèvent à 21.751.880,55 € et sont localisés sur tout le territoire de la Wallonie, l'essentiel étant concentré au magasin d'approvisionnement de Aye. L'examen approfondi réalisé en janvier 2011 a permis de confirmer les conclusions du précédent examen, à savoir, après avoir procédé à quelques contrôles physiques importants, de constater l'existence et l'application de règles en matière de réductions de valeurs des marchandises obsolètes.

Les créances commerciales, 36.884.043,53 €, correspondent à la balance clients et aux créances douteuses (peu nombreuses et complètement provisionnées) et ne comportent pas de créances anciennes significatives devant faire l'objet de réductions de valeurs.

Les autres créances sont constituées essentiellement des soldes sur les comptes courants des GRD (61.486.456 €). Le reliquat est représenté principalement de la prime énergie de la Région wallonne à récupérer auprès des GRD (142.958 €), de l'avance permanente faite à l'organisme FAC/FAV et des avances au personnel (303.100 €), du solde de TVA à récupérer sur les opérations du mois de décembre 2010 (478.153 €), du solde TVA à récupérer sur les factures en provenance de l'étranger (4.149 €) ainsi que du montant estimé d'impôt à récupérer sur les versement anticipés (346.611 €), soit un total de 62.762.936,56 €.

Les placements, pour un montant total de 38.152.020,93 €, ont été réalisés conformément aux décisions du Conseil d'administration visant à mettre en place une politique prudente dans ce cadre. Les placements en SICAV ING, Fortis et CBC représentent un montant de 16.487.706,13 € (l'évolution à la baisse par rapport au montant au 31 décembre 2009 s'explique par le paiement par les gestionnaires de réseaux de distribution de la redevance de voirie gaz et le paiement des acomptes sur dividendes), tandis que les placements à terme sur compte Dexia représentent respectivement des montants de 738.809,03 € et 20.925.505,77 €.

Les valeurs disponibles, 22.683.435,55 €, regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation à l'actif, 927.401,58 €, représentent principalement la provision pour intérêts à recevoir sur placements bancaires (239.288 €), et les loyers payés d'avance (478.328 €). Les montants à provisionner dans le cadre de la provision départs anticipés étant devenus marginaux, ce programme se terminant au 31 décembre 2010, la provision qui existait au 31 décembre 2009 a été éliminée.

PASSIF

Le capital à l'issue de l'exercice 2010 est identique au capital au 31 décembre 2009 et s'élève à 457.560,00 €. Il est détenu par les gestionnaires de réseaux de distribution mixtes wallons Ideg, IEH, IGH, Interest, Interlux, Interмосane, Sedilec et Simogel et réparti entre eux selon le pourcentage suivant :

IDEG 13,29%
IEH 26,09%
IGH 23,90%
INTEREST 2,85%
INTERLUX 7,81%

INTERMOSANE 4,92%
SEDILEC 15,53%
SIMOGEL 5,61%

La provision de 1.444.654,32 € pour départs anticipés et régime de 59 ans qui était reprise dans le poste « Pensions et obligations similaires » au 31 décembre 2009 a été, comme évoqué précédemment, supprimée, portant le poste « Pensions et obligations similaires » à zéro.

Les dettes commerciales de 57.852.699,91 € correspondent à la balance fournisseurs, aux factures et factures à recevoir et ne comportent pas de dettes particulières faisant l'objet de contestations.

Les dettes financières, 18.809.548,81 € représente la dette bancaire.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de 39.472.949,14 € reprennent :

- Parmi les dettes fiscales : le solde de précompte professionnel à payer (déclaration de décembre 2010 pour 803.546 €), le solde de précompte mobilier à payer sur les intérêts liés aux comptes courants des GRD (197.723 €) ainsi que l'estimation de l'impôt des sociétés lié à l'année 2010 (44.541 €).
- Parmi les dettes salariales et sociales : les soldes dus sur primes (3.267.232 €), rémunérations (heures supplémentaires et bonus, soit 7.766.062 €), ONSS (10.730.643 €), suite aux régularisations de fin d'exercice, ainsi que de la provision pour pécule de vacances à payer en 2010 (16.476.612 €) et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

Les autres dettes 65.363.936,80 € représentent essentiellement le solde des comptes courants envers les GRD (63.256.773 €), envers le personnel (via les fonds sociaux pour 1.697.039 €) et quelques recettes en attente de régularisation (217.939 €).

Les comptes de régularisation au passif reprennent notamment la provision servant à couvrir les rentes à payer aux agents ayant prestés pour les intercommunales mixtes de TVD (6.056.737 €).

ELÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTATS AU 31/12/2010 :

Le Chiffre d'affaires s'élève à 517.078.927 €. Il représente les frais portés en compte aux GRD. Le solde des ventes et prestations (5.329.496 € sur les 522.408.423 € de ce poste) est représenté par les autres produits d'exploitation, contenant principalement les récupérations sur les frais de personnel mais aussi les récupérations sur l'ensemble des refacturations liées aux conventions conclues par la société.

Pour rappel, le résultat d'ORES au 31 décembre 2010 est nul, justifié par le principe qui veut que l'activité de gestion de réseaux est effectuée, à prix de revient, par ORES pour les gestionnaires de réseau de distribution mixtes wallons.

Les biens et services divers, pour 216.576.628 € sont représentés pour une grande partie par les travaux d'investissements et d'exploitation et les rétributions de tiers (honoraires de N-allo, des avocats, d'Index'is ou encore les rétributions payées à Electrabel dans le cadre des services prestés par ITS). Le solde est constitué de frais relatifs au charroi, loyers et charges locatives, frais postaux, de représentation, de formation,...

Les rémunérations, charges sociales et pensions s'élèvent à 227.944.583 €.

Les provisions pour risques et charges représentent la reprise de la provision pour départs anticipés (1.444.654 €).

Les autres charges d'exploitation (274.869 €) reprennent essentiellement le précompte immobilier sur les cabines qui n'ont pas encore fait l'objet d'un acte de transfert vers les GRD.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les comptes courants des GRD (pour 1.318.236 €) et des frais de banque (soit un total de 1.464.192 €).

Les impôts, 4.518.292 €, représentent les versements anticipés réalisés pour couvrir l'impôt 2010 (4.344.541 €), ainsi que le précompte mobilier lié aux intérêts sur placements réalisés (173.752 €).

Les produits financiers de 1.637.944 € sont constitués par des intérêts sur les placements (1.149.249 €), de la plus-value réalisée sur la vente des SICAV (488.610 €) et d'autres produits financiers divers.

Un montant de 346.611 € à recevoir de l'administration est enregistré à titre de régularisation d'impôts sur les revenus 2009 pour l'exercice d'imposition 2010.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Depuis 2009, ORES est l'opérateur chargé de l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel des gestionnaires de réseaux de distribution mixtes wallons (ci-après les GRD), à savoir Ideg, IEH, IGH, Interest, Interlux, Intermosane, Sedilec et Simogel. ORES et l'ensemble de ces GRD mixtes constituent un groupe économique cohérent pour lequel une analyse consolidée des risques et incertitudes est réalisée annuellement.

1. Risques réglementaires et réglementaires

- La transposition des premières directives européennes relatives au marché de l'énergie dans les lois et décrets belges a déterminé le cadre légal applicable à la distribution d'énergie en Wallonie. Les nouvelles directives adoptées le 13 juillet 2009 au niveau européen ('Troisième Paquet Énergie'), qui auraient dû être transposées dans le droit belge pour le 3 mars 2011, devraient avoir plus que probablement un impact réglementaire sur la future organisation et fonctionnement du marché de l'énergie.
- Le Gouvernement wallon a adopté en 2009 sa Déclaration de politique régionale 2009-2014 intitulée « Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire » dont un chapitre est consacré à l'Énergie avec pour objectif de « consommer moins et de développer les énergies renouvelables dans un marché transparent et accessible à tous ». La mise en œuvre de certains aspects de cette déclaration pourrait amener à des modifications de la législation régionale du marché.
- L'Arrêté royal du 2 juin 2008 concernant les prescriptions minimales de sécurité de certaines anciennes installations électriques sur les lieux de travail imposent des mises en conformité qui ont des conséquences financières importantes endéans les 20 prochaines années. Un recours au Conseil d'État a été introduit par Synergrid, la fédération des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz naturel. En parallèle, ORES poursuit la concertation avec le Ministre concerné.
- La principale source du revenu des GRD est la rémunération équitable fixée par la loi, et plus précisément par les Arrêtés royaux tarifaires pluriannuels du 2 septembre 2008. Cette rémunération sera influencée chaque année, positivement ou négativement, d'une part par l'évolution des paramètres annuels (par exemple, l'évolution du taux des obligations linéaires (OLO) ou les volumes d'énergie transitant sur les réseaux) et d'autre part par les soldes des exercices déterminés et contrôlés par la CREG (notamment par les actifs ou passifs réglementaires tels que leur comptabilisation est présentée dans les règles d'évaluation). Quant à ORES, elle s'est engagée à travailler pour les GRD en bon père de famille, dans les règles de l'art et à prix de revient.

2. Risques opérationnels

Risques d'exploitation

- L'entrée en vigueur du décret relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou cours d'eau voté par le Parlement wallon le 30 avril 2009, était prévue pour le 1er janvier 2011. Vu le nombre important d'arrêtés d'exécution à promulguer, ORES et les GRD ont entrepris en 2010 des contacts avec les instances concernées en concertation avec les autres impétrants. Compte tenu des conséquences potentielles de ce décret sur la planification et la coordination des travaux réalisés par ORES (et les autres impétrants), ainsi que sur la cartographie, il était essentiel de mener une action coordonnée. Cette action a conduit à l'élaboration de la « Charte wallonne des impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public » qui a été signée début mars 2011.
- Un avant-projet de lignes directrices en matière d'indemnisation des clients finals a été communiqué à ORES par la CWaPE en décembre 2010. Cet avant-projet porte notamment sur les matières suivantes : retard de raccordement, non-conformité des fournitures, coupures suite à une erreur administrative. Le document est étudié par les services de l'entreprise qui remettra un avis juridique en 2011 sur la base d'arguments techniques.
- L'arrêté du Gouvernement wallon relatifs aux obligations de service public du 30 mars 2006 prévoit que, en concertation avec la CWaPE et les fournisseurs, les gestionnaires de réseaux de distribution sont responsables de la conception, de la mise en œuvre et de l'exploitation d'un système commun de rechargement de compteur à budget (CàB) valable sur l'ensemble du territoire. Ce système devait permettre, au minimum pendant les heures ouvrables, le rechargement du CàB dans chaque commune à compter du 1er janvier 2007. Ce système a été mis en place et est géré par ORES sur le territoire des GRD mixtes wallons : outre dans les bureaux d'accueil ORES et certains CPAS, les clients peuvent aussi recharger la carte de leur CàB dans les cabines téléphoniques publiques. Belgacom ayant averti ORES que le système actuel ne pourrait plus être supporté après le 1er janvier 2013, ORES a initié en 2010 un projet pour pourvoir à son remplacement.

Risques technologiques

- L'augmentation du nombre d'installations de production décentralisée d'électricité, ainsi que les objectifs ambitieux imposés par le Conseil Européen de mars 2007, sont source de réflexions et d'incertitudes sur les spécificités auxquelles devront répondre les réseaux de distribution de demain.

S'il est une certitude dans les défis technologiques auxquels les GRD sont confrontés, c'est bien celle de l'intelligence à intégrer dans les réseaux, compte tenu de l'explosion du nombre d'informations à véhiculer, avec en perspective la redéfinition technique des réseaux. Smart meters, smart grids, participation active du client tantôt consommateur, tantôt producteur, sont des sujets d'actualité qu'ORES et les GRD analysent aujourd'hui.

L'incertitude actuelle quant aux standards imposés par les autorités pour le déploiement généralisé des compteurs intelligents justifie d'autant plus les expériences-pilotes qu'ORES réalise depuis la fin 2010 à Marche-en-Famenne et à Nivelles. Ces projets portent sur l'installation de 1.250 compteurs électriques et 250 compteurs gaz dits intelligents. Ils permettront de confirmer les hypothèses arrêtées dans un business plan, de mesurer la qualité de différents réseaux de communication (courant porteurs, GPRS,...) et d'identifier les adaptations à réaliser au niveau des raccordements individuels.

- Pour faire face au risque nouveau du "hacking" du réseau de communication, des études de protection des données sont également en cours.
- Enfin, dans le cadre du Smart Grid, ORES est membre fondateur de l'asbl européenne « EDSO for Smart Grids » .

Risque environnemental

- La mise en œuvre du décret du 5 décembre 2008 relatif à la gestion des sols pourrait justifier certaines dépenses liées à l'assainissement de certains sites pollués. Dans ce contexte, ORES prend les mesures appropriées en matière de prévention des pollutions de sol et d'information quant à l'existence d'une pollution. Les décisions peuvent aller jusqu'à l'assainissement en cas de pollution avérée du sol, au regard des valeurs de référence fixées en annexe de ce décret.

Risques de litiges juridiques

- Le risque de litiges juridiques est inhérent aux activités d'ORES et des GRD. Le cas échéant, des provisions adéquates ont été ou seront réalisées pour couvrir ce risque.

Risques IT

- Afin d'améliorer son efficacité et réduire les risques informatiques, ORES a décidé de renforcer son département Informatique:

- o par une profonde réorganisation des équipes informatiques,
- o par la mise en place de nouveaux processus de gouvernance et de gestion,
- o par le recrutement de nouvelles compétences informatiques (architectes, analystes et chefs de projet).

Risque RH

- Un nombre important d'engagements a été réalisé en ORES ces dernières années – plus d'une personne par jour ouvrable – suite à l'inversion de la pyramide des âges de l'entreprise, ainsi qu'aux nouvelles missions confiées aux GRD notamment en matière d'obligations de service public. Pour faire face à ses besoins, et dans un contexte difficile de pénurie de certains profils principalement techniques, ORES a finalisé en 2010 l'implémentation d'un plan d'action permettant d'optimiser sa politique de recherche de talents.

Risques en matière de Sécurité et Bien-être

- L'importance du nombre d'engagements des dernières années requiert l'adoption et le suivi rigoureux d'un plan de formation des nouveaux engagés, y compris au travers d'un système de parrainage permettant aux jeunes de découvrir la réalité du terrain en compagnie de collègues plus anciens. Pour qu'ils se familiarisent avec les différents matériels utilisés, des configurations-types ont été installées dans les centres d'exploitation et les centres de formation ; les nouveaux engagés peuvent y visualiser et manœuvrer les équipements hors tension.

- Quelle que soit l'activité dans l'entreprise, ORES considère qu'il est crucial que son personnel ait en permanence à l'esprit les impératifs de prévention et le respect des prescriptions en matière de santé et de sécurité afin de limiter les risques d'accident et d'incident sur le lieu de travail. Dans ce cadre, l'entreprise met en œuvre un plan d'action revu annuellement.

- En 2010, l'entreprise a également arrêté son Plan global de Prévention pour la période 2010-2015.

- Enfin, le centre de formation de Strépy-Bracquegnies a étendu ses capacités de formation en électricité.

Risques liés aux mécanismes de contrôle interne

- Les processus internes ont une influence sur les résultats de l'entreprise et doivent être contrôlés. Le renforcement du département Audit en 2009 a permis de remplir intégralement les missions d'évaluation interne à la demande du Comité de Direction en 2010. Ce travail, en liaison avec le Comité d'Audit et les certificateurs externes, s'intègre dans le planning de couverture de l'ensemble des processus et entités d'ORES via les audits de certification, les audits opérationnels et les audits de conformité. Le Comité de Direction d'ORES délègue à ses membres la responsabilité de piloter ces processus, afin de veiller à leur efficacité et à leur amélioration permanente. L'ensemble de cette politique de contrôle interne a débouché en novembre 2010 sur la recertification ISO:9001 (version 2008) de toutes les activités d'ORES et ce, pour une période de trois ans.

3. Risques financiers

Risque de crédit

- Aucun emprunt n'a été souscrit par ORES. L'encours est comptabilisé dans les GRD. La ligne de crédit court terme, souscrite par ORES et non utilisée à ce jour, a été renouvelée fin 2010 pour une période d'un an.

Risques de taux d'intérêts

- Une modification des taux d'intérêt peut avoir un impact sur les charges financières. Pour réduire ce risque au minimum, les GRD et ORES appliquent une politique de financement qui cherche à atteindre un équilibre optimal entre taux d'intérêt fixes et variables. En outre, des instruments financiers de couverture sont utilisés pour couvrir les évolutions incertaines. La politique de financement tient compte de la différence de durée de vie des emprunts et de durée de vie des actifs.

Instruments dérivés

- En vue de maîtriser le risque de taux, les GRD utilisent des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (taux court terme vers taux long terme) ainsi que des CAP de taux d'intérêt. Par l'intermédiaire d'ORES, la gestion de la dette et les données du marché sont suivies attentivement grâce à l'acquisition d'un logiciel spécialisé.

Risques de patrimoine et de liquidité

- ORES et les GRD ont poursuivi et renforcé les actions spécifiques de recouvrement des créances échues.

- La gestion de la trésorerie de tous les GRD mixtes wallons est opérée par ORES. Cette mutualisation leur permet de limiter les risques de marché, de structure de patrimoine et de liquidité. De plus, le Conseil d'administration d'ORES a décidé de restreindre les placements à des produits sans risque de type produits de trésorerie, comptes à terme, ... auprès de quatre grandes banques. Les GRD opèrent dans un secteur régulé ; tous les coûts liés à la politique de financement sont couverts par l'enveloppe réglementaire.

2° Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

« Néant »

3° Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

« Néant »

4° Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

« Néant »

5° Indications relatives à l'existence de succursales de la société

« Néant »

6° Le bilan ne fait pas apparaître une perte reportée ou le compte de résultats ne fait pas apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

7° Toutes les informations qui y doivent être insérées en vertu du Code des sociétés

« Néant »

8° L'utilisation des instruments financiers par la société

ORES centralise les liquidités pour le compte des GRD, et dispose à ce titre de comptes courants envers ces derniers, qui en cas de besoin de fonds, ne s'exposent dès lors pas au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie.

Le Conseil d'administration d'ORES a décidé de restreindre les placements à des produits sans risque de type produits de trésorerie, comptes à terme, ... auprès de quatre grandes banques.

ALAIN SERCKX

Réviseur d'entreprises S.C.P.R.L.
Bedrijfsrevisor B.B.V.B.A.
R.P.M. Bruxelles

Courrier :
Rue Ernest Salu, 86,
Ernest Salustraet, 86,
B-1020 Bruxelles-Brussel

Bureau :
Rue Ernest Salu, 91,
Ernest Salustraet, 91,

TEL. : 02 478.76.13
02 478.68.92

FAX : 02 478.68.92

KB n° 434-3205271-07
T.V.A. n° BE 0 477.266.031

REF. : ORESrapport2010
V/REF :

S.C. ORES (OPERATEUR DE RESEAUX
D'ENERGIE),
Avenue Jean Monnet, 2,
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Bruxelles, le 12/05/2011.
Brussel,

Rapport du commissaire sur les comptes annuels au 31 décembre 2010 de la S.C. ORES (OPERATEUR DE RESEAUX D'ENERGIE) à l'assemblée générale du 30 juin 2011.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre du mandat de commissaire sur le second exercice social de la société. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 188.758.630 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 0 € (zéro EUR).

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 12 mai 2011.

S.C.P.R.L. Alain SERCKX, commissaire
Représentée par son gérant Alain Serckx, réviseur d'entreprises.